

6ème semestre

N°	MODULES	V. H.	COEFFICIENT
01	Comptabilité analytique	45 H	2
02	Législation Pharmaceutique	45 H	3
03	Information/Education/Communication	21 H	1
		111 H	
	EVALUATIONS	9 H	
	TOTAL	120 H	

FORMATION PRATIQUE

Objectif : Transformer les savoirs en savoir-faire et savoir-être en situation réelle afin d'acquérir des comportements professionnels.

2ème semestre :

- Pharmacies extra- hospitalières 8 semaines
- Pharmacies – hospitalières 8 semaines

3ème et 4ème semestres :

- Pharmacies privées 8 semaines
- Pharmacies publiques 8 semaines
- Pharmacies intra - hospitalières 8 semaines
- Pharmacies extra - hospitalières 12 semaines

5ème semestre :

- Pharmacies intra- hospitalières 12 semaines
- Laboratoire de contrôle de médicaments 7 semaines

6ème semestre :

- Stage à mi-temps 6 semaines
- Stage à temps plein 8 semaines

N.B : Dans tous les cas, chaque apprenant doit effectuer durant les semestres 3, 4, 5 et 6, 61 semaines de stage, au semestre 6, un stage de mise en situation professionnelle d'une durée minimale de 8 semaines.

ANNEXE 12 : CORPS DES ORTHOPTISTES

Grade des orthoptistes diplômés d'Etat

REPARTITION DES MODULES EN 1ère ANNEE

VOLUME HORAIRE THEORIQUE : 574 H 30

1er semestre

N°	MODULES	V. H.	COEFFICIENT
01	Méthodologie générale	22 H 30	1
02	Terminologie médicale	15 H	1
03	Anatomie – Histologie - Physiologie	60 H	3
04	Mathématiques	30 H	2
05	Physique	30 H	2
06	Optique géométrique	60 H	3
07	Optique médicale	60 H	3
08	Anatomie – Physiologie de l'appareil oculomoteur	30 H	3
		307 H 30	
	EVALUATIONS	24 H	
	TOTAL	331 H 30	